

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

11 OCTOBRE 1961

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 66

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté au milieu de 1961 et les perspectives d'évolution</i>	1193/61
<i>I — La situation économique de la Communauté</i>	1193/61
<i>II — Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté</i>	1195/61
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle pour le quatrième trimestre de 1961.</i>	1198/61

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le quatrième trimestre de 1961</i>	1204/61
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	1204/61
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	1208/61

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
(EURATOM)**

**QUATRIÈME RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ**

La Commission vient de publier le « Quatrième Rapport général sur l'activité de la Communauté » (avril 1960—mars 1961).

Cet ouvrage comprend 180 pages (format 15,5 × 24) et est rédigé dans les quatre langues officielles de la Communauté.

Le prix en est fixé à 50 francs belges (NF 5,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ AU MILIEU DE 1961 ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre « La Situation économique de la Communauté au milieu de 1961 et les perspectives d'évolution »).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

L'expansion de l'activité économique dans la Communauté s'est poursuivie, au cours du deuxième trimestre de 1961 et, pour autant qu'on puisse déjà en juger, durant les mois d'été. Un certain ralentissement du rythme de croissance est cependant indéniable, même si l'on tient compte de l'incidence, d'année en année plus importante, du recul saisonnier du troisième trimestre. Ce ralentissement était d'ailleurs déjà perceptible avant l'été.

Sans aucun doute, le fléchissement de la croissance, en termes réels, n'est-il dû que dans une mesure limitée à celui de la demande. Certes,

l'effet dépressif de celle-ci s'est fait sentir dans quelques branches, avec une intensité variable selon les pays. Mais la réduction du rythme de l'expansion est surtout imputable à l'existence d'obstacles physiques, sous forme d'une pénurie accentuée de main-d'œuvre et d'une pleine utilisation des capacités de production.

Quant à l'évolution de la demande, il faut avant tout noter la reprise des exportations, apparue au cours des derniers mois. En effet, après une phase de stabilisation au premier trimestre, la demande extérieure s'est de nouveau développée, principalement sous l'effet des impulsions données à la

conjoncture mondiale par le vigoureux redressement de l'activité économique aux États-Unis. En valeur, les exportations vers les pays tiers ont dépassé de 6 %, au deuxième trimestre, celles de la même période de l'année précédente.

La demande intérieure a continué d'augmenter. Les investissements des entreprises ont atteint, comme au début de l'année, les taux de croissance les plus élevés. Mais l'expansion des investissements pourrait avoir marqué dans l'ensemble un léger affaiblissement. Leur évolution a toutefois accusé des divergences selon les pays : ainsi, en France, la progression a même pu devenir un peu plus rapide. Les dépenses de consommation des ménages ont également continué de s'accroître; dans quelques pays membres, la France, la république fédérale d'Allemagne et sans doute l'Italie, une légère accélération, par rapport au début de l'année, est même apparue par suite du renforcement des hausses de salaires. Dans les pays du Benelux, en particulier en Belgique, la consommation privée a sans doute été moins expansive; aux Pays-Bas, sa croissance a momentanément accusé un certain ralentissement.

L'offre intérieure n'a que faiblement augmenté au cours de la période considérée. La production industrielle, abstraction faite des variations saisonnières et accidentelles, n'a dépassé que de 1 % environ celle du premier trimestre, pour lequel elle avait encore accusé une augmentation de 2 %. Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, elle avait progressé de 6,5 % au deuxième trimestre, au lieu de 8 % au cours des deux trimestres précédents.

Ce ralentissement est d'autant plus significatif que l'emploi paraît avoir encore augmenté sensiblement. Cette observation est surtout valable pour la république fédérale d'Allemagne. En dépit de l'embauche plus importante de travailleurs étrangers et de l'afflux plus considérable de réfugiés de la zone d'occupation soviétique, qui ont immédiatement trouvé un emploi, aucune progression conjoncturelle de la production n'a été observée dans ce pays. La production par ouvrier a manifestement diminué, surtout en raison de la réduction de la durée effective du travail. Une situation analogue existe aux Pays-Bas, où la production n'a guère augmenté non plus.

La progression agricole de la Communauté a été caractérisée par la poursuite de l'expansion pour les produits animaux et, dans certains pays, par des récoltes moins bonnes que l'an dernier.

Après une phase de stabilisation au premier trimestre, les importations ont de nouveau légèrement augmenté. Au deuxième trimestre de 1961,

elles dépassaient de 8 %, en valeur, celles de la période correspondante de 1960; en volume, l'augmentation a été d'environ 9 %.

La croissance des importations a cessé d'être plus vigoureuse que celle des exportations, de sorte que, abstraction faite des variations saisonnières, le solde de la balance commerciale ne s'est sans doute guère modifié. Ainsi la détérioration observée précédemment ne s'est-elle pas prolongée. Du fait de l'afflux important de capitaux à court terme, la balance des paiements a été excédentaire : de fin mars à fin juillet, les réserves d'or et de devises des institutions monétaires des pays membres ont augmenté, au total, de 445 millions de dollars.

Les tendances de la conjoncture ne paraissent pas devoir se modifier sensiblement d'ici la fin de 1961. Il est probable que les prévisions établies au début de l'année et indiquant, pour l'ensemble de la Communauté, une augmentation de 5 % environ du produit national brut, et de 6 à 7 % de la production industrielle, se confirmeront.

Quant à l'évolution ultérieure, au début de 1962, il y a lieu de s'attendre à la persistance d'une conjoncture favorable et au maintien du plein emploi. Dans cette hypothèse, il semble que l'expansion de la demande globale bénéficiera de nouvelles impulsions émanant de la demande extérieure. Quant à la demande intérieure, elle pourrait être caractérisée par une tendance à un certain ralentissement des investissements dans quelques pays et, en général, par une poursuite de l'expansion rapide de la consommation privée. Dans plusieurs pays, les pénuries de main-d'œuvre devraient encore freiner l'accroissement de la production, bien que l'utilisation de nouvelles capacités de production doive permettre une légère accélération de la croissance.

Compte tenu de ces perspectives, il semble que la politique de conjoncture ne requière pas de mesures générales visant à encourager l'expansion. Quelques pays membres devraient plutôt veiller à contenir dans certaines limites le développement de la demande intérieure; un certain ralentissement pourrait même y être considéré comme bénéfique pour la conjoncture intérieure et l'évolution des prix. Mais, du point de vue de la politique de conjoncture, il serait inopportun de permettre un tel fléchissement de la croissance des investissements, que l'excédent des opérations courantes de la balance des paiements de la Communauté devienne de nouveau trop important. En toute hypothèse, il conviendrait de poursuivre et de renforcer la politique d'accroissement direct de l'offre, en stimulant les importations et les échanges intracommunautaires. Pareille action contribuerait à contrecarrer la tendance légère, mais assez générale, à la hausse des prix, qui se manifeste depuis peu dans presque tous les pays membres.

II — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

L'expansion économique s'est poursuivie au cours des derniers mois. Les exportations ont dépassé d'au moins 11 %, au second trimestre, leur niveau de la période correspondante de l'année précédente; les dépenses effectives d'investissement ont continué d'augmenter vigoureusement, et la consommation privée, elle aussi, a progressé très sensiblement, sous l'effet des hausses rapides de salaires.

D'autre part, l'élasticité de la production a manifestement diminué. La production industrielle, abstraction faite des variations saisonnières, ne s'est plus guère accrue; néanmoins, elle se situait encore au second trimestre à 6,6 % au-dessus de son niveau du second trimestre de 1960. En dépit d'un nouvel et léger accroissement des importations, les échanges extérieurs, dans l'ensemble, n'ont pas encore contribué dans une mesure suffisante à relâcher la tension entre l'offre et la demande. Aussi, le niveau général des prix a-t-il de nouveau légèrement augmenté.

Les symptômes d'un prochain ralentissement de la conjoncture se sont cependant accentués. Le rythme des entrées de commandes étrangères a été sensiblement plus modéré. Dans l'ensemble également, l'écart entre inscriptions de commandes et livraisons de l'industrie s'est fortement réduit, les carnets de commandes demeurant néanmoins très bien garnis. Dans certains cas, en particulier pour divers produits finis industriels, les prix se

sont stabilisés, notamment sous l'effet de l'accroissement des importations.

Ces tendances persisteront sans doute durant les derniers mois de l'année 1961. Par ailleurs, le rythme d'accroissement de la production pourrait, en automne, marquer une nouvelle et légère accélération. Une croissance conjoncturelle, très modérée toutefois, est également escomptée pour les premiers mois de l'année 1962.

L'amélioration de la conjoncture mondiale pourrait, si elle s'accroissait, renforcer encore la demande étrangère. La forte hausse de salaires enregistrée en 1961, et qui, en raison des tensions observées sur le marché du travail, se poursuivra l'année prochaine, peut-être avec moins de vigueur, devrait assurer un nouvel accroissement de la consommation privée. On peut escompter, dans l'ensemble, que la demande de logements et les projets de travaux publics continueront de se développer notablement. Par contre, la propension à investir des entreprises, dans la mesure où elle dépend de l'évolution des bénéfices, pourrait s'affaiblir au cours de l'année 1962. Toutefois, pour le cas où les investissements des entreprises seraient trop inférieurs aux possibilités de l'offre, la politique conjoncturelle dispose de moyens suffisants pour accentuer, notamment par des mesures de politique financière, l'actuelle incitation à investir, et pour empêcher ainsi un accroissement supplémentaire et inopportun des excédents de la balance des paiements.

2. France

L'expansion de l'activité économique, qui avait été quelque peu hésitante au début de l'année, s'est de nouveau accentuée au second trimestre. Elle a été favorisée principalement par la demande étrangère. Après une pause de près d'un an, le développement des exportations vers l'étranger a été si vigoureux qu'il a plus que compensé la diminution des ventes à l'Algérie, qui avait été enregistrée simultanément. Au total, les exportations ont été au second trimestre supérieures d'un peu plus de 8 %, en valeur, au niveau de la période correspondante de l'année précédente. Mais la propension à investir des chefs d'entreprise s'est, elle aussi, nettement accrue : les programmes d'investissements industriels ont été, depuis le printemps, révisés en hausse. Enfin, l'augmentation des revenus des ménages s'étant poursuivie, la consommation privée a elle aussi constitué encore un facteur d'expansion de la demande.

La production a pu s'accroître sensiblement. Les résultats de la production agricole ont été importants. La production industrielle, corrigée des variations saisonnières, a augmenté de 1,5 % du premier au second trimestre; le niveau atteint pendant la période correspondante de l'année précédente a été dépassé de 6,5 %.

Abstraction faite des variations saisonnières, les importations ont également augmenté — à peu près dans la même mesure que les exportations. Le niveau général des prix est resté stable jusqu'à la fin du premier semestre, la légère hausse des prix industriels ayant été compensée par la baisse des prix de certains produits alimentaires.

La balance des paiements a accusé au cours des derniers mois des excédents croissants. Les entrées

d'or et de devises, qui, depuis le début de l'année jusqu'à la fin de juillet, ont atteint près de 900 millions de dollars, ne sont dues qu'en partie à des mouvements de capitaux; en tout état de cause, la balance des opérations courantes a été de nouveau fortement excédentaire.

Il n'y a pas lieu de prévoir, pour la fin de l'année et les premiers mois de l'année prochaine, une modification sensible de ces tendances conjoncturelles. L'expansion de la demande globale devrait se poursuivre; l'augmentation de la production devrait être encore rendue possible grâce à l'existence d'une certaine marge de capacités inemployées, ainsi que de main-d'œuvre disponible — le nombre de jeunes ayant terminé leur scolarité devant progresser légèrement. Enfin, étant donné qu'il y a lieu d'escompter un nouvel accroissement des importations, l'offre devrait pouvoir, dans l'ensemble, s'adapter assez facilement à la demande.

3. Italie

L'expansion économique a persisté, au second trimestre, sans cependant marquer de nouvelle accélération. Par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente, le taux de croissance des exportations, en valeur, est tombé de 10,8 % au premier trimestre à 7,4 % au second. En juillet, toutefois, il s'est élevé à 22 %. La demande intérieure s'est également développée; mais il semble que les investissements aient progressé à un rythme légèrement moins rapide que précédemment. En revanche, le taux d'expansion de la consommation privée paraît s'être, à tout le moins, maintenu sous l'effet d'un sensible accroissement de l'emploi et des revenus.

Dans l'ensemble, la production s'est adaptée sans difficultés au développement de la demande globale. Grâce à de bonnes récoltes, la production agricole a nettement progressé par rapport aux résultats, à vrai dire médiocres, de l'année précédente. La croissance de la production industrielle s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre: l'indice corrigé des variations saisonnières a augmenté de près de 1 %, au lieu de 3,5 % pour le trimestre précédent, au cours duquel la production industrielle avait toutefois été stimulée par des facteurs exceptionnels. Le niveau de la production a encore dépassé de 7 %, au second trimestre, et même de 8,5 %, en juillet, celui de la période correspondante de 1960. Bien qu'il ne s'agisse sans doute que d'un phénomène passager, un certain freinage de l'expansion paraît avoir découlé, dans quelques secteurs, de l'insuffisance des capacités de production et des pénuries de main-d'œuvre, même non qualifiée. Par rapport à la même période de l'année précédente, les importations ont augmenté, en valeur, de 12,4 % au deuxième trimestre, au lieu de 13,1 % au premier.

En dépit d'un léger repli des prix de gros, le coût de la vie a augmenté de plus de 1 % de mars

Il faut toutefois prévoir la persistance de certaines tensions sur les prix, et la stabilité du niveau général des prix pourrait être plus sérieusement menacée, surtout si les prix agricoles augmentaient également.

Dans ces conditions, le problème qui se pose en matière de politique conjoncturelle est d'assurer le maintien de l'expansion tout en évitant les tensions; ce problème serait d'autant plus aigu si une impulsion supplémentaire était imprimée à la demande intérieure par l'augmentation des dépenses publiques, notamment en faveur de l'agriculture. La réalisation des objectifs assignés à la politique conjoncturelle pourrait être facilitée par un financement de ces dépenses supplémentaires, adapté à la situation économique, et par une utilisation plus poussée des possibilités d'accroissement de l'offre offertes par les excédents élevés de la balance des opérations courantes.

à juin, pour se situer à près de 3 % au-dessus du niveau de juin 1960. Cette hausse est imputable non seulement aux majorations de loyers, décidées par les pouvoirs publics, mais également à l'augmentation des prix de quelques services et de certaines denrées alimentaires. Toutefois, en juillet, le coût de la vie a quelque peu baissé, du fait de la diminution saisonnière des prix des denrées alimentaires.

Par suite d'une réduction prononcée du déficit de la balance commerciale (sur la base des paiements) et d'une forte augmentation des recettes nettes au titre des échanges de services et des opérations en capital, la balance des paiements s'est à nouveau soldée par un excédent au second trimestre, alors qu'elle avait été déficitaire au premier. Les réserves officielles d'or et de devises ont augmenté de 172 millions de dollars pour le deuxième trimestre et de 124 millions de dollars pour le seul mois de juillet.

La conjoncture restera sans doute en expansion jusqu'à la fin de 1961 et au cours des premiers mois de 1962. Pour l'ensemble de 1961, on peut estimer à quelque 6 % l'augmentation, en volume, du produit national brut.

Les résultats favorables des récoltes permettront de satisfaire la demande étrangère croissante de produits agricoles. Les exportations seront d'ailleurs stimulées non seulement par les perspectives conjoncturelles généralement satisfaisantes dans les pays importateurs, mais aussi par la récente amélioration des garanties de l'État à l'exportation. En Italie, la résorption des excédents de main-d'œuvre est à présent beaucoup plus rapide et les limites des capacités de production sont atteintes dans certains secteurs. Ce fait, ainsi que les nouvelles mesures d'aide financière des pouvoirs publics aux petites et moyennes entreprises devraient favoriser

la propension à investir des chefs d'entreprise. En outre, la réalisation d'importants programmes de travaux publics devrait donner à l'activité économique une impulsion considérable. Enfin, il n'est pas douteux que l'expansion de la consommation privée se poursuivra également.

La croissance de la production pourra rester d'autant plus rapide que l'on réussira mieux à assurer l'expansion des investissements et à utiliser — grâce surtout à une intensification de la formation professionnelle — les réserves de main-d'œuvre qui restent considérables.

4. Pays-Bas

Le niveau élevé d'activité qui caractérisait l'économie des Pays-Bas s'est maintenu. L'expansion de la demande pourrait s'être quelque peu ralentie, tandis que la production n'a plus augmenté que très légèrement, en raison surtout de l'existence d'obstacles physiques.

Les exportations n'ont que faiblement dépassé en valeur, au second trimestre, leur niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier trimestre elles accusaient encore un accroissement de 8 % par rapport au premier trimestre de 1960. En revanche, la demande d'investissements semble avoir encore progressé, la propension à investir se trouvant constamment stimulée par l'extrême pénurie de main-d'œuvre. Si la croissance des dépenses effectives d'investissement ne semble guère s'être ralentie, l'augmentation des dépenses de consommation privée a été plus modérée qu'au premier trimestre.

La production industrielle n'a progressé que faiblement, comme en témoigne l'indice désaisonnalisé du C.B.S. Cette tendance est d'ailleurs essentiellement imputable non pas à l'évolution de la demande, mais surtout à l'extrême pénurie de main-d'œuvre, qui a encore été aggravée, au cours des derniers mois, par des réductions de la durée du travail.

Aussi les importations ont-elles continué de progresser, encore qu'à un rythme moins rapide qu'au cours des mois précédents; elles ont dépassé de 9 % en valeur et de 12 % en volume leur niveau de la période correspondante de l'année précédente.

Les prix sont, dans l'ensemble, demeurés stables, les prix à l'importation ayant légèrement baissé, en raison notamment de la réévaluation du florin. Le déficit de la balance commerciale a augmenté de 350 millions de florins par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, la

détérioration de la balance des paiements courants, pendant la même période, n'a pas atteint la moitié de ce montant.

Au total, la balance des paiements a accusé au second trimestre un déficit de près de 420 millions de florins. Tandis que les réserves en devises des banques ont fortement baissé, les réserves d'or et de devises de la « Nederlandsche Bank » ont augmenté de 178 millions de florins. En juillet elles se sont de nouveau accrues de 180 millions de florins et leur montant a sensiblement dépassé les 6 milliards de florins atteints avant la réévaluation.

Pour les derniers mois de l'année 1961 et le premier semestre de 1962, il y a lieu d'escompter la poursuite de l'expansion de l'économie néerlandaise. La progression de la demande devrait encore s'accroître dans le secteur de la consommation privée, des majorations sensibles de salaires étant à prévoir. Les inscriptions de commandes en provenance de l'étranger bénéficieront plus nettement de l'amélioration de la conjoncture mondiale. La persistance probable de la pénurie de main-d'œuvre incitera à de nouveaux investissements de rationalisation.

L'expansion de la demande semble devoir rester assez vigoureuse, malgré les mesures de freinage prises par le gouvernement en matière de contrôle direct de la demande de construction, dans le domaine de la politique de liquidité et dans celui du crédit à la consommation, ainsi que dans le secteur des investissements publics. Dans ces conditions, il convient de porter encore un intérêt particulier à toutes les mesures susceptibles d'accroître l'offre, en particulier l'offre de main-d'œuvre. A cet égard, certains résultats pourraient être obtenus par une politique tendant à une égalisation plus rapide des salaires masculins et féminins, ainsi que par des mesures fiscales complémentaires.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

La reprise modérée de l'expansion, apparue à la fin de l'hiver, s'est poursuivie au cours des derniers mois. Les exportations au second trimestre ont dépassé de 5 %, en valeur, le niveau de la période

correspondante de l'année précédente. La demande intérieure a également continué d'augmenter, en raison notamment de la progression marquée des investissements fixes des entreprises et de la cons-

truction de logements, qui se sont situés à un niveau nettement supérieur à celui qui avait été enregistré en 1960. Toutefois, la consommation privée ne semble pas s'être sensiblement développée.

Refletant l'évolution de la demande, l'offre globale a progressé depuis le début de l'année. Une grande partie de la demande supplémentaire s'étant portée sur des produits importés, le taux d'accroissement des importations est resté relativement élevé. Comme, par ailleurs, une autre fraction de la demande additionnelle a bénéficié à la construction et au secteur des services, il en résulte que l'augmentation de la production industrielle proprement dite est restée modérée. Selon l'indice de l'I. R. E. S., la production industrielle, au cours des derniers mois, n'a dépassé que de 4, 5%, en moyenne, le niveau de la période correspondante de l'année précédente.

Les prix sont restés à peu près stables, abstraction faite de la hausse des coûts de certaines denrées alimentaires et de certains services, qui a entraîné au second trimestre une augmentation d'environ 1 % des prix de détail par rapport au second trimestre de 1960.

Si le solde des échanges commerciaux a été plus favorable qu'au premier trimestre, durant lequel il avait été particulièrement affecté par les répercussions des grèves, il continue néanmoins d'accuser une détérioration sensible par rapport à la période

correspondante de l'année précédente. Par suite d'une amélioration du solde des opérations en capital, la diminution des réserves d'or et de devises n'a cependant été que très faible.

Il n'y a guère lieu de s'attendre à une modification sensible de l'évolution conjoncturelle au cours des derniers mois de l'année. Certaines tendances au fléchissement du taux de progression des exportations semblent toutefois se faire jour. Compte tenu des résultats peu favorables enregistrés au cours du premier semestre, les exportations et la production industrielle n'ayant pas augmenté par rapport au premier semestre de 1960, il ne semble pas que l'accroissement du produit national, en 1961, puisse dépasser sensiblement 2 %.

Le rythme de l'expansion, en 1962, dépendra surtout de l'évolution de la demande étrangère effective, mais aussi des efforts qui seront faits, tant pour maintenir un taux de progression satisfaisant des investissements que pour les orienter en fonction des nécessités de la politique structurelle, et renforcer ainsi la compétitivité générale de l'économie belge. Eu égard, d'une part, à la reprise de la conjoncture mondiale et aux perspectives relativement bonnes dans les autres pays de la Communauté, et compte tenu, d'autre part, de l'effort d'investissement entrepris actuellement, les données nécessaires à une nouvelle expansion de l'économie belge ne sont pas, en fait, défavorables.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

L'évolution économique au grand-duché de Luxembourg est demeurée, dans l'ensemble, satisfaisante. Les exportations se sont situées à un niveau très élevé et la demande intérieure a sensiblement augmenté. Les investissements industriels ont progressé, ainsi que les investissements publics, tandis que la consommation privée continuait à se développer, surtout en raison de la progression des revenus de transfert. L'indice de la production industrielle pour le second trimestre a dépassé de

5 % le niveau de la période correspondante de l'année précédente. La production d'acier s'est accrue à un rythme annuel de 5 %. Quant aux perspectives d'évolution, elles ne sont pas défavorables, les carnets de commandes restant suffisamment fournis malgré un certain fléchissement des commandes dans l'industrie sidérurgique au cours des mois d'été. Aussi la production se maintiendra-t-elle certainement à un niveau élevé dans le proche avenir.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1961

Bien que la production industrielle de la Communauté, au deuxième trimestre de 1961, ait encore dépassé de 6 % environ celle de la même période de 1960, elle n'a que très peu progressé par rapport au trimestre précédent, abstraction faite des variations saisonnières. Le ralentissement de la croissance tient essentiellement à l'évolution observée dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, où l'indice désaisonnalisé s'est presque stabilisé au cours des derniers mois. Dans ces deux pays, la persistance d'obstacles physiques a été déterminante. Bien que l'emploi

ait augmenté, surtout dans la république fédérale d'Allemagne, la production par ouvrier a diminué par suite de la réduction de la durée hebdomadaire du travail. Dans les autres pays de la Communauté, l'expansion de la production industrielle s'est poursuivie, principalement sous l'impulsion de la demande, les facteurs de production ne constituant pas, d'une manière générale, un obstacle à l'accroissement de l'offre intérieure. Selon toute probabilité, ces tendances ne se sont pas, dans l'ensemble, sensiblement modifiées au cours du troisième trimestre.

Il est probable que la production industrielle progressera de nouveau un peu plus rapidement au dernier trimestre de 1961. D'une part, les perspectives assez favorables quant à l'évolution de la demande permettent d'escompter que le rythme de croissance ne diminuera pas dans les pays membres disposant encore de réserves de croissance. D'autre part, dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, l'importance des investissements effectués par les entreprises au cours de ces dernières années rend peu probable une stagnation de la production industrielle pendant les mois à venir, si la demande globale demeure forte.

Compte tenu de ces hypothèses, l'augmentation de la production industrielle au quatrième trimestre de 1961, par rapport à la même période de l'année précédente, atteindra vraisemblablement 6 à 7 %.

La production de l'industrie transformatrice des métaux a connu une nouvelle expansion durant le deuxième trimestre de 1961. Les taux de croissance ont cependant diminué légèrement par rapport à la période correspondante de 1960, au cours de laquelle les progrès avaient été très importants; il semble qu'il en ait été de même au troisième trimestre de 1961. Une reprise de la production de voitures particulières étant attendue, notamment en France et dans la république fédérale d'Allemagne, il est probable que, pour l'ensemble de l'industrie transformatrice des métaux, le taux de croissance atteindra de 7 à 8 % au dernier trimestre de 1961 par rapport à la même période de l'année précédente.

Compte tenu de l'évolution observée jusqu'à présent et de ces prévisions, la production industrielle de la Communauté dépasserait de 6 à 7 %, pour l'ensemble de l'année 1961, le niveau atteint en 1960, tandis que celle de l'industrie transformatrice des métaux augmenterait de 7 %.

TABLEAU 1
Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾ 1958 = 100	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente			
1956	92	8		90	11
1957	97	5		95	5
1958	100	3		100	5
1959	107	7		106	6
1960	121	13		120	13
1961 ⁽⁴⁾	128-129	6-7		128-129	7
1959					
I	102	2	102	103	2
II	110	6	105	111	6
III	101	7	109	97	7
IV	118	13	114	119	14
1960					
I	118	15	117	117	14
II	124	13	119	127	14
III	114	12	121	110	13
IV	127	8	124	126	6
1961					
I	128	8	126	127	8
II ⁽³⁾	132	6	127	136	7
III ⁽⁴⁾	121	6	128-129	117	6
IV ⁽⁴⁾	135-136	6-7	130-131	135-136	7-8

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendances approximatives de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

La production de voitures particulières s'est située au deuxième trimestre au même niveau que durant la période correspondante de 1960. Si l'on tient compte toutefois de la tendance à produire moins de voitures de petite cylindrée et plus de voitures moyennes, la valeur de la production de l'ensemble de la Communauté a sans doute marqué une certaine augmentation. L'évolution a été différente suivant les pays. Ainsi, dans la république fédérale d'Allemagne et en Italie, le nombre de voitures produites a encore sensiblement dépassé le niveau de l'an dernier. En France, par contre, il a été inférieur de 13 % à celui-ci.

Les tendances les plus récentes sont cependant différentes. En effet, au cours des derniers mois, on a observé en France, variations saisonnières éliminées, une légère reprise, notamment imputable à l'amélioration des ventes à l'étranger, la demande intérieure demeurant par ailleurs en expansion. Si, en Italie, la production a progressé, au deuxième trimestre, sensiblement au même rythme qu'à la même époque de 1960, du fait de la forte demande intérieure, dans la république fédérale d'Allemagne, au contraire, elle paraît depuis peu moins expansive.

Les perspectives pour le quatrième trimestre de 1961 permettent d'escompter, dans l'ensemble, une augmentation de la production. D'une part, en

France, la reprise des exportations pourrait s'amplifier. D'autre part, dans la république fédérale d'Allemagne, l'expérience montre que les expositions biennales de nouveaux modèles, dont la prochaine a lieu en septembre 1961, coïncident avec un net développement des ventes sur le marché intérieur. La reprise ainsi attendue dans l'ensemble de la Communauté se traduira par un redressement d'autant plus important des taux de croissance annuels au quatrième trimestre de 1960 qu'à la même époque de l'an dernier la production avait marqué une nette tendance à la baisse.

Dans ces conditions, le nombre de voitures particulières produites dans la Communauté pourrait atteindre une moyenne mensuelle de 328.000 à 338.000 véhicules au quatrième trimestre, ce qui représente une augmentation de 9 à 12 % par rapport à la même période de 1960.

En ce qui concerne les véhicules utilitaires, le fléchissement important des exportations françaises vers l'Algérie et les pays d'outre-mer en général, ainsi que vers les États-Unis, a fortement influencé les résultats de l'ensemble de la Communauté. Comme, d'autre part, la demande intérieure ne progresse plus à un rythme aussi rapide qu'en 1960, la production semble ne plus devoir marquer qu'une progression très faible au quatrième trimestre de 1961 par rapport au quatrième trimestre de 1960.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	220,4	—	31,6	—
1959	258,8	17	33,4	6
1960	300,3	16	38,5	15
I	313,0	30	39,0	24
II	325,0	20	38,2	13
III	261,6	15	32,9	10
IV	301,5	3	43,6	15
1961				
I	316,7	1	42,5	9
II ^(*)	325,9	0	39,1	2
III ^(*)	291	4	44	3
IV ^(*)	328-338	9-12	44-45	1-3

⁽¹⁾ Par suite de l'établissement, sur de nouvelles bases, de la statistique de la production, le taux de croissance n'est pas disponible pour 1958.

^(*) Chiffres provisoires.

^(*) Prévisions.

B — Construction mécanique

Au cours du premier semestre, l'activité de l'industrie de la construction mécanique est demeurée en expansion dans l'ensemble de la Communauté. Les taux de croissance, d'une année à l'autre, paraissent fléchir dans la république fédérale d'Allemagne, du fait surtout des pénuries de main-d'œuvre et de l'insuffisance des capacités de production. De même, en Italie, où le développement de la production avait été exceptionnellement important en 1960, l'expansion semble s'être ralentie. Par contre, en Belgique, une nette reprise conjoncturelle est apparue dans cette industrie, après l'affaiblissement dû aux grèves. En France, où la réalisation des programmes d'investissement s'accélère quelque peu, les taux de croissance tendent également à s'élever.

La demande de biens d'équipement marque cependant des divergences d'évolution d'un pays à l'autre. En France, et, dans une moindre mesure, en Belgique, elle s'est renforcée pendant le premier semestre de 1961. En revanche, en Italie, et sans

doute aussi aux Pays-Bas, sa croissance, qui était jusqu'à présent très élevée, a diminué. Dans la république fédérale d'Allemagne, le rythme des inscriptions de commandes s'est sensiblement ralenti : pour le deuxième trimestre, le volume des commandes inscrites s'est réduit par rapport à la même période de 1960, mais demeure supérieur aux livraisons des industries, de sorte que les carnets de commandes ont continué de se garnir. Le fléchissement de la demande a été le plus sensible dans les entreprises productrices de machines-outils. En revanche, la demande de machines et appareils pour l'industrie de la construction et, dans une moindre mesure, celle de machines agricoles, demeure en forte expansion.

De nouveaux progrès de production seront sans doute enregistrés dans la construction mécanique de la Communauté au cours des prochains mois. En effet, dans la plupart des pays membres, la demande de biens d'équipement émanant des entreprises demeure très ferme, tandis que, dans les pays où elle tend à s'affaiblir, les carnets de commandes sont encore très bien garnis.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Année ou trimestre	R.F. d'Allemagne		Belgique ⁽²⁾		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	96	—	103	—	82	—	—	—
1957	99	+ 3	106	+ 3	93	+ 13	98	—
1958	100	+ 1	100	— 6	100	+ 8	100	+ 2
1959	105	+ 5	101	+ 1	93	— 7	111	+ 11
1960	119	+ 13	117	+ 16	96	+ 3	136	+ 23
1959								
I	94	— 4	90	— 9	92	— 10	107	8
II	104	5	98	— 5	98	— 6	113	8
III	105	5	97	4	83	— 7	102	9
IV	116	12	118	11	100	— 5	123	17
1960								
I	111	18	113	26	95	+ 3	126	18
II	116	12	124	27	99	+ 1	143	27
III	119	13	113	17	87	5	128	25
IV	132	14	121	3	107	7	147	20
1961								
I	126	14	116	+ 3	101	+ 7	153	21
II ⁽³⁾	128	10					167	17

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

⁽³⁾ Estimations.

C — Construction navale

Le fléchissement de l'activité dans les chantiers navals de la Communauté s'est interrompu au

deuxième trimestre de 1961 et a même fait place à un léger redressement. A la fin de juin, le tonnage global des navires en construction dépassait, en effet, de 2,7 % celui de la fin de mars; il demeurerait

cependant inférieur, respectivement de plus de 8 % et de 17 %, aux tonnages de navires en construction à la fin de juin des années 1960 et 1959. L'augmentation — calculée d'un trimestre à l'autre et qui est en partie d'origine saisonnière — du tonnage sur cale dans l'ensemble de la C.E.E. est la plus importante qui ait été enregistrée depuis l'automne de 1958; elle a été particulièrement marquée en Belgique, aux Pays-Bas et dans la république fédérale d'Allemagne. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation du tonnage des navires commencés. Il est cependant prématuré de conclure à une reprise prochaine dans la construction navale.

Sans doute, les mises en chantier des pétroliers ont-elles marqué au deuxième trimestre une nette reprise qui, cependant, n'a pu compenser que partiellement le recul très important enregistré pour les trois premiers mois de l'année. Pour

l'ensemble du premier semestre, en effet, le tonnage des pétroliers commencés accuse encore une baisse d'environ 37 % par rapport à la période correspondante de 1960.

En revanche, la situation est nettement meilleure en ce qui concerne les cargos; les mises en chantier de ce type de navires ont, en effet, dépassé de 7 % au premier semestre de 1961 celles des six premiers mois de l'année précédente. Cette évolution est sans doute due en partie au fait que les taux de fret se sont mieux maintenus pour les cargaisons sèches que pour le transport de produits pétroliers.

Compte tenu des tendances récentes des lancements et de l'évolution probable des mises sur cale, le tonnage de navires en construction à la fin du quatrième trimestre demeurera sans doute inférieur de 7 à 13 % à celui de la même période de 1960.

TABLEAU 4

Construction navale

(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	2.693	20
1957	3.177	18
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1959		
I	3.404	2
II	3.435	0
III	3.367	— 6
IV	3.167	— 10
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III ⁽¹⁾	(2.630 — 2.820)	(— 15 à — 9)
IV ⁽¹⁾	(2.580 — 2.780)	(— 13 à — 7)

⁽¹⁾ Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

Dans la plupart des pays de la Communauté, la progression, d'une année à l'autre, de l'activité dans l'industrie de la construction a été moins importante au deuxième trimestre de 1961 qu'au premier. Il est vrai qu'au début de l'année le déve-

loppement de la production avait été facilité par des conditions climatiques favorables permettant une reprise précoce des travaux.

Néanmoins, des pénuries aiguës de main-d'œuvre ont continué, dans plusieurs pays membres de peser sur l'expansion de la production. Aussi

le niveau de la production globale de la Communauté est-il demeuré bien au-dessous de celui qui aurait pu être atteint si, dans quelques pays membres, le marché de l'emploi avait été moins tendu.

En effet, la demande est demeurée très vive au deuxième trimestre de 1961. Les projets de construction de bâtiments industriels et commerciaux ont été plus importants qu'à la même époque de 1960. De même, dans la Communauté, le nombre de permis délivrés pour la construction de logements a augmenté de 14 %.

En revanche, par rapport à la même période de l'année précédente, le nombre de logements achevés au deuxième trimestre de 1961 n'a augmenté que de 4 % dans la république fédérale d'Allemagne et est demeuré à peu près au même

niveau aux Pays-Bas, où cependant des mises en chantier ont marqué une forte augmentation. Eu égard à cette situation, les autorités néerlandaises ont décidé d'étendre le champ d'application du contrôle exercé dans le secteur du logement et d'appliquer des critères plus stricts pour l'octroi de permis de construire. Dans les autres pays membres, le secteur de la construction est mieux équilibré.

Dans l'ensemble de la Communauté, les projets de construction de bâtiments industriels et d'habitations et le volume des travaux en cours sont suffisamment importants pour assurer un certain accroissement de l'activité pendant les prochains mois. Des progrès plus sensibles ne seraient réalisables que si l'on parvenait à augmenter l'offre sur le marché de l'emploi.

TABLEAU 5

Logements ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisation de construire	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	1.055	11	1.253	1
1957	1.119	6	1.282	2
1958	1.101	— 2	1.270	— 1
1959	1.199	9	1.350	6
1960	1.173	— 2	1.355	0
1959				
I	199	8	288	6
II	232	14	375	13
III	279	8	337	0
IV	489	20	350	9
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	2	342	— 9
III	274	— 2	359	7
IV	469	— 4	362	3
1961				
I	205	7	319	9
II ⁽²⁾	241	1	390	14

⁽¹⁾ Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957, pour les autorisations de construire.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

Source : Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1961

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le quatrième trimestre 1961, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 6,5 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 1960.
2. Aucun chômage ne sera introduit dans les charbonnages durant le trimestre, sauf peut-être pour certaines mines du centre-midi de la France. En Belgique, l'introduction de la semaine de cinq jours et la réduction correspondante des horaires de travail devrait permettre la suppression du chômage.

3. En ce qui concerne les stocks distribués, on suppose pour la houille que les consommateurs pratiqueront un destockage saisonnier de 1,7 million de tonnes. Pour le coke de four, les stocks de l'industrie sidérurgique baisseraient de 50.000 tonnes.

4. Des conditions climatiques, hydraulité et température, moyennes.

Situation générale

Pour le quatrième trimestre 1961, les prévisions ne font pas apparaître de changement significatif dans la tendance du marché charbonnier par

rapport à ces derniers mois. Le rythme d'expansion industrielle de 6,5 % ne permet pas le maintien de la consommation de houille au niveau de l'année précédente; en effet, la demande totale interne de la Communauté, consommation à la mine comprise, baisserait de 2,5 % par rapport au quatrième trimestre 1960. Le niveau de la production, en revanche, ne serait pas modifié, l'augmentation du rendement compensant la perte de tonnage due à la réduction des effectifs.

Les exportations vers les pays tiers restent sans changement, mais à l'importation, on se trouve devant une augmentation de 1 million de tonnes. Dans ces conditions, les disponibilités sont presque égales aux besoins avec un destockage de houille à la production de 0,2 million de tonnes, contre un destockage de 2,9 millions de tonnes au quatrième trimestre 1960.

À la fin de l'année 1961, les stocks à la production s'élèveront encore à 27,2 millions de tonnes de houille et à 6,2 millions de tonnes de coke de four, soit au total 35,4 millions de tonnes équivalent houille.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur les principaux postes du bilan charbonnier.

Consommation de houille

La carbonisation est légèrement inférieure à celle du quatrième trimestre 1960, étant donné le ralentissement de l'industrie sidérurgique et la diminution de la consommation spécifique de coke dans les hauts fourneaux. Par rapport au quatrième trimestre 1960, seule la demande des centrales électriques est en augmentation conformément d'ailleurs à l'évolution probable à long terme de la consommation de charbon dans ce secteur.

Pour les autres secteurs de consommation, la demande est en baisse à des degrés divers. Pour les chemins de fer et les usines à gaz, la baisse est en moyenne de 8,7 % par suite, d'une part, de l'électrification et de la dieselisation dans le secteur des chemins de fer et, d'autre part, du développement d'autres formes de production pour le gaz. Pour les autres secteurs comprenant les industries autres que l'industrie sidérurgique et les foyers domestiques, on prévoit une baisse de 6,6 % due à la concurrence des autres formes d'énergie.

Au total, la demande de houille s'élèverait à 64,4 millions de tonnes dont 8,1 millions de tonnes pour la consommation à la mine contre respective-

ment 66,1 millions de tonnes et 7,8 millions de tonnes au quatrième trimestre 1960.

Exportation de houille et de coke de four

Les prévisions d'exportation vers les pays tiers restent sans changement par rapport au quatrième trimestre 1960 avec environ 1 million de tonnes pour la houille comme pour le coke de four.

Importation de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 5,5 millions de tonnes se présentent en augmentation de 1 million de tonnes sur celles du quatrième trimestre 1960. En considérant l'ensemble de l'année, le chiffre prévu pour le trimestre considéré donnerait une importation totale de 19,5 millions de tonnes soit 1,8 million de tonnes ou 10 % de plus qu'en 1960. Cet accroissement est dû en premier lieu à l'élargissement des contingents à l'importation pour l'Allemagne; il faut signaler en outre des importations accrues de la part de l'Italie pour couvrir une demande de charbon en expansion.

Production de houille

Pour l'ensemble de la C.E.C.A., les prévisions de production se présentent avec 59,3 millions de tonnes en diminution de 0,6 million de tonnes par rapport aux tonnages qui avaient été produits sans chômage au quatrième trimestre 1960. Cette diminution concerne la Belgique, la France et les Pays-Bas, alors que l'on note une augmentation de la production en Allemagne. Il n'est, en principe, pas prévu de chômage qui pourrait cependant toucher, mais sous une forme très limitée, quelques mines du centre-midi de la France.

Le rendement dans les charbonnages est toujours en augmentation pour l'ensemble de la Communauté, mais à des degrés divers selon les bassins. Pour la main-d'œuvre fond, la diminution des effectifs se poursuit; bien que le rythme en soit ralenti par rapport à l'année précédente, il se pose de sérieux problèmes de recrutement pour certains charbonnages.

Stocks de houille à la mine

Comme indiqué, les stocks de houille à la production se trouveraient légèrement réduits durant le trimestre considéré, de 0,2 million de tonnes,

TABLEAU 1

Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	4 ^e trimestre 1960	1 ^{er} trimestre 1961	2 ^e trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961
Allemagne (R.F.)					
U.S.A.	1.181	968	1.115	1.500	1.500
Autres	351	223	264	320	280
Belgique					
U.S.A.	260	122	156	230	225
Autres	40	34	46	35	40
France					
U.S.A.	130	179	124	160	220
Autres	322	334	529	380	520
Italie					
U.S.A.	981	985	1.249	1.100	1.350
Autres	484	598	401	600	500
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	435	470	391	450	450
Autres	378	317	398	275	450
Communauté					
U.S.A.	2.987	2.726	3.036	3.440	3.745
Autres	1.574	1.503	1.642	1.610	1.790
Total	4.561	4.229	4.678	5.050	5.535

TABLEAU 2

Production de houille de la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	4 ^e trimestre 1960	1 ^{er} trimestre 1961	2 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961
Allemagne (R.F.)				
Production	36.071	36.515	35.706	36.300
Chômage	—	—	43	—
Belgique				
Production	5.690 ⁽¹⁾	5.283 ⁽¹⁾	5.741	5.900
Chômage	281	316	352	—
France				
Production	14.345	14.076	12.994	13.850
Chômage	105	35	155	—
Italie				
Production	176	168	195	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3.315	3.431	3.155	3.110
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	59.596	59.473	57.791	59.350
Chômage	386	351	550	—

⁽¹⁾ Tonnage réduit du fait des grèves.

mais avec des positions diverses selon les pays : un accroissement en Allemagne, une diminution en Belgique et aux Pays-Bas et un niveau restant sans changement en France.

Coke de four

La demande intérieure totale de coke de four avec 17,4 millions de tonnes serait inférieure, de 700.000 tonnes, à celle du quatrième trimestre 1960. Pour l'industrie sidérurgique, la consommation de coke est inférieure à celle de l'année précédente; pour les autres industries et pour le secteur des

foyers domestiques, la tendance à la baisse se poursuit.

La production prévue couvre les besoins internes et l'exportation conduisant à un bilan équilibré. Le niveau des stocks de coke à la production augmenterait légèrement d'environ 100.000 tonnes durant le trimestre, il atteindrait en fin d'année 6,2 millions de tonnes.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le quatrième trimestre 1961, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	59.350	18.560	3.960
2. Brai pour agglomération + correction pour bas produits	330		
3. Consommation propre	6.680	600	180
4. Livraisons au personnel	1.450	130	90
5. Stocks à la production au début du trimestre	27.400	6.150	—
6. Disponibilités de la production courante (1+2-3-4)	51.550	17.830	3.690
7. Importations en provenance des pays tiers			
a) autres pays que les U.S.A.	1.790	—	1.310
b) U.S.A.	3.740	—	—
c) Total	5.530	—	1.310
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6+7c)	57.080	17.830	5.000
9. Demande intérieure dont :	56.240	16.640	4.870
a) cokeries	24.710		
b) usines à gaz	2.050		
c) centrales électriques	6.710		
d) industrie sidérurgique	940	12.250	160
e) autres industries	8.650	2.070	650
f) chemins de fer	2.800		
g) foyers domestiques + artisanat	9.500	1.920	3.720
10. Exportations	1.000	1.090	130
11. Besoins totaux	57.240	17.730	5.000
12. Stocks à la production fin du trimestre (5+8-11)	27.240	6.250	—

Au quatrième trimestre 1960, les réalisations houille et agglomérés ont été de 59.596.000 tonnes pour la production, de 52.004.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6), et de 59.337.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

L'activité industrielle générale continuera à se présenter de façon favorable au quatrième trimestre 1961 puisque l'on prévoit une augmentation de 6 à 7 % de l'indice de la production industrielle par rapport au quatrième trimestre 1960. Le marché de l'acier sera cependant dans cette période moins favorisé du fait qu'un mouvement de réduction des stocks chez les utilisateurs de la Communauté vient compenser et au-delà l'accroissement de la consommation réelle d'acier.

L'intention des utilisateurs de réduire leurs stocks se manifeste clairement dans la stagnation, voire la réduction des commandes nouvelles qu'ils passent à la sidérurgie. Cette intention s'explique par le fait que les délais de livraison moyens sont maintenant de 2 1/2 mois environ, alors que les stocks des utilisateurs atteignent à peu près 4 mois de consommation. La tendance des prix ne les incite par ailleurs pas à conserver des stocks supérieurs à la normale.

La conjoncture mondiale n'étant, dans l'ensemble, pas défavorable, il est permis de penser que la demande d'acier à l'exportation pourrait se maintenir à un niveau satisfaisant, d'autant que les mouvements de prix observés depuis un an rendent peu probable que des stocks importants aient été constitués par les utilisateurs étrangers.

Au total, il faut cependant prévoir un certain ralentissement du rythme de production, de façon à ne pas retarder par des livraisons excessives l'ajustement de stocks souhaité par les utilisateurs de la Communauté.

A — Acier

Compte tenu d'un début de réduction des stocks des utilisateurs, la *consommation apparente* pourrait être évaluée au quatrième trimestre 1961 à 14,9 millions de tonnes ⁽¹⁾, contre un record de 16,24 millions de tonnes ⁽¹⁾ au premier trimestre, où les stocks avaient fortement augmenté.

Les *exportations* ont atteint environ 3,5 millions de tonnes ⁽¹⁾ au deuxième trimestre, et l'on supposera que ce niveau de 3,5 millions de tonnes ⁽¹⁾ se maintiendrait au quatrième trimestre. (Il correspond à des livraisons de 0,88 million de tonnes d'acier fini par mois.)

Du deuxième trimestre 1960 au premier trimestre 1961 les *importations* se sont maintenues aux environs de 0,65 million de tonnes ⁽¹⁾ par trimestre. Compte tenu de la concurrence accrue qui se manifesterait, mais aussi de l'effet des contrats déjà passés, elles s'élèveraient à au moins 0,5 million de tonnes ⁽¹⁾ au quatrième trimestre.

La *production d'acier brut* devrait alors se maintenir à 17,9 millions de tonnes, chiffre encore supérieur cependant au rythme des rentrées de commandes de ces derniers mois. Ce sont évidemment les commandes reçues par les différentes sidérurgies qui décideront de la ventilation de cette production entre les 6 pays de la Communauté. Or ces commandes varient avec les mouvements de l'interpénétration des marchés. Les rentrées de commandes de septembre et début octobre — encore inconnues — pourraient donc modifier quelque peu les chiffres par pays ci-dessous.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

Production d'acier brut

(en millions de tonnes)

Pays	1960			1961			
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre ⁽¹⁾	4 ^e trimestre ⁽²⁾
Allemagne	8,16	8,88	8,53	8,84	8,44	8,48	8,0
Belgique	1,83	1,86	1,68	1,44	1,94	1,81	1,65
France	4,31	4,08	4,58	4,70	4,47	4,14	4,5
Italie	2,09	1,99	2,12	2,23	2,29	2,20	2,25
Luxembourg	1,00	1,03	1,02	1,03	1,06	1,05	1,0
Pays-Bas	0,48	0,48	0,51	0,53	0,50	0,47	0,5
Communauté	17,86	18,31	18,61	18,77	18,69	18,15	17,9

⁽¹⁾ Septembre : prévision.

⁽²⁾ Prévision.

B — Fonte

La mise de fonte dans les aciéries s'accroîtra vraisemblablement avec le ralentissement de la production d'acier. Cette évolution avait été constatée en 1958, et il semble que l'on ait déjà assisté au troisième trimestre 1961 à une augmentation plus forte que l'augmentation saisonnière d'été. La *consommation de fonte dans les aciéries* atteindrait alors 12,65 millions de tonnes, soit presque autant qu'au quatrième trimestre 1960, malgré une réduction de 0,55 million de tonnes de la production d'acier.

Les *besoins pour les fonderies de fonte* auront tendance à baisser du fait que la conjoncture industrielle se stabilise et que la ferraille est assez largement disponible : 0,95 million de tonnes au quatrième trimestre 1961 contre 1,05 million de tonnes au quatrième trimestre 1960.

Les *importations* de fonte de la Communauté ont atteint 0,2 million de tonnes au premier trimestre 1961. Elles se maintiendront vraisemblablement à 0,2 million de tonnes au quatrième trimestre. De même les exportations pourraient se maintenir à 0,1 million de tonnes comme au premier trimestre. Les importations nettes atteindraient donc environ 0,1 million de tonnes comme au premier trimestre 1961.

Les stocks de fonte se situaient à la fin de juin 1961 à un niveau normal. Les stocks de fonte de moulage ont même atteint leur niveau le plus bas depuis la fin de 1957. Si les stocks globaux de fonte se maintenaient stables, au quatrième trimestre, la *production de fonte* nécessaire atteindrait alors 13,5 millions de tonnes. Elle serait ainsi à peine inférieure à celle du quatrième trimestre 1960 (13,59 millions de tonnes), malgré l'augmentation de la production d'acier.

C — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux et agglomérations a baissé de 25 kg par tonne de fonte du deuxième trimestre 1960 au deuxième trimestre 1961. Les progrès de l'agglomération continuent à être très rapides, particulièrement dans les sidérurgies consommant la minette lorraine. Le ralentissement d'allure dans la production de fonte — elle atteignait près de 14 millions de tonnes au deuxième trimestre 1961 — aura également tendance à modérer la mise au mille de coke, de sorte que celle-ci pourrait baisser jusque vers 890 kg par tonne contre 899 kg au deuxième trimestre 1961 et 923 kg au quatrième trimestre 1960.

Dans cette hypothèse la *consommation de coke* aux hauts fourneaux et dans les installations

d'agglomérations atteindrait 12,0 millions de tonnes auxquels il faut ajouter une *consommation pour autres usages* de 0,3 million de tonnes.

Les *besoins totaux* atteindraient ainsi 12,3 millions de tonnes dont 0,05 million de tonnes seraient couverts par reprise aux stocks de la sidérurgie.

D — Ferraille

La mise au mille de ferraille dans les aciéries baisserait vers 395 kg par tonne d'acier du fait de l'augmentation de la mise de fonte. Elle atteignait 414 kg au quatrième trimestre 1960 et 405 kg au deuxième trimestre 1961. La mise de ferraille dans les hauts fourneaux se maintient à un niveau assez bas. On retiendra le même taux de 55 kg par tonne au quatrième trimestre 1960.

Les *besoins de ferraille* atteindraient ainsi 7,05 millions de tonnes pour les aciéries et 0,75 million de tonnes pour les hauts fourneaux, soit un total de 7,8 millions de tonnes.

Le taux des *ressources propres des usines* aura tendance à augmenter quelque peu avec la situation moins favorable du marché. Elles atteindraient 4,8 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961 contre 4,88 millions de tonnes au quatrième trimestre 1960.

Les *ressources de la collecte* sont abondantes, bien que les arrivages dans les usines ne dépassent pas ceux de l'année dernière. On supposera donc au quatrième trimestre 1961 des achats nets sur le marché intérieur de 2,9 millions de tonnes, comme au quatrième trimestre 1960.

Le bilan des besoins et des ressources réduit ainsi le *déficit* à 0,1 million de tonnes au quatrième trimestre 1961.

Pendant les trois derniers mois connus — mai, juin et juillet — les importations ont atteint 0,65 million de tonnes, les stocks de la sidérurgie ont augmenté de 0,34 million de tonnes soit 10 %.

E — Minerai de fer

Pour la production de fonte indiquée, la *consommation de minerai de fer dans les hauts fourneaux et agglomérations* atteindrait, comme au quatrième

trimestre 1960, 11,0 millions de tonnes ⁽¹⁾ auxquels il faut ajouter 0,25 million de tonnes ⁽¹⁾ pour consommation dans les aciéries.

Compte tenu de l'état des stocks des mines et des perspectives de consommation, la production

⁽¹⁾ En fer contenu.

de minerai dans la Communauté pourrait être légèrement inférieure à celle du quatrième trimestre 1960, soit 6,8 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 6,87 millions de tonnes ⁽¹⁾ au quatrième trimestre 1960.

Le déficit apparent à couvrir par les importations ou la réduction des stocks de minerai importé serait alors comme au quatrième trimestre 1960 de 4,45 millions de tonnes.

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

Quatrième trimestre 1961

(en millions de t)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽²⁾	
1. Production	17,9	20. Ressources propres	4,8
2. Importation	0,5	21. Ressources nettes de la Communauté en ferraille de collecte ⁽³⁾	2,9
3. Disponibilités totales (1 + 2)	18,4	22. Disponibilités totales de la Communauté (20 + 21)	7,7
4. Consommation apparente d'acier	14,9	23. Consommation des hauts fourneaux	0,75
5. Exportation	3,5	24. Consommation des aciéries	7,05
6. Besoins totaux (4 + 5)	18,4	25. Consommation totale (23 + 24)	7,8
B — FONTE		26. Tonnage manquant (25 — 22) à couvrir par les importations nettes ou par prélèvement sur les stocks	0,1
7. Production	13,5	E — MINERAI DE FER (teneur en Fe)	
8. Importation nette	0,1	27. Extraction de minerai marchand	6,8
9. Disponibilités totales (7 + 8)	13,6	28. Prélèvement sur les stocks aux mines	—
10. Consommation des aciéries	12,65	29. Disponibilités totales de la Communauté (27 + 28)	6,8
11. A la disposition des fonderies	0,95	30. Consommation pour la production de fonte	11,0
12. Reconstitution des stocks	—	31. Consommation des aciéries	0,25
13. Besoins totaux (10 + 11 + 12)	13,6	32. Consommation totale (30 + 31)	11,25
C — COKE		33. Tonnage manquant à couvrir par les importations nettes (32 — 29)	4,45
14. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,25		
15. Prélèvement sur stocks	0,05		
16. Disponibilités totales (14 + 15)	12,3		
17. Consommation de l'industrie de fonte ⁽¹⁾	12,0		
18. Consommation de l'industrie sidérurgique pour d'autres utilisateurs	0,3		
19. Besoins totaux de l'industrie sidérurgique (17 + 18)	12,3		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal officiel de la C. E. C. A.* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes.

Remarque : Ci-dessous, pour comparaison, les chiffres de la production au quatrième trimestre 1960 :

— acier : 18,44 millions de tonnes,
— fonte : 13,59 millions de tonnes,
— minerai de fer : 6,87 millions de tonnes.

VIENT DE PARAÎTRE :

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES ÉTATS MEMBRES

(1954—1958)

L'étude que la Commission de la Communauté économique européenne vient de publier sur l'évolution de l'emploi dans les États membres, de 1954 à 1958, apporte, en comblant une lacune, une contribution fondamentale à la connaissance du marché du travail dans les six pays de l'Europe du traité de Rome, et constitue la base indispensable de toute étude ultérieure sur cette question. Elle contient une vue générale de la situation à la veille de l'instauration du marché commun, et, par pays, une analyse détaillée de la situation de l'emploi, des besoins et des disponibilités de main-d'œuvre, des facteurs d'évolution; enfin, une importante annexe statistique réunissant pour la première fois des données sur la population par groupe d'âge et sexe, sur l'emploi par secteur d'activité, par région, par situation dans la profession, ainsi que sur le chômage, les offres et les demandes d'emploi, les placements et les mouvements migratoires.

Une telle étude, riche de documentation, d'aperçus, de comparaisons, n'est pas un simple relevé scientifique, mais une contribution positive à l'amélioration de l'emploi et des conditions de vie des travailleurs de la Communauté. C'est un ouvrage de référence indispensable à tous ceux qui, d'un point de vue social, économique, politique ou largement humain, se préoccupent des perspectives de l'Europe.

Cet ouvrage comprend 280 pages et est rédigé dans les quatre langues officielles de la Communauté (français, allemand, italien et néerlandais).

Le prix en est fixé à 120 francs belges (12 NF).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.